Brest MÉTROPOLE

# BREST MÉTROPOLE

# LE BUDGET 2019

# Quelle stratégie budgétaire pour 2019 ?

- **STABILISER LA FISCALITÉ**
  Par le maintien des taux de taxe d'habitation (TH), de taxes foncières (TF), de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) votés par la métropole à leur niveau de 2018.
- **POURSUIVRE NOS EFFORTS DE GESTION EN PRÉSERVANT LE NIVEAU ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC**
  Depuis 2018, l'objectif de maîtrise des dépenses publiques fixé par l'État plafonne l'évolution de ces dépenses à +1,2 % par an maximum.
- **CONSERVER UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SUFFISANTE**
  Pour réaliser les investissements programmés et limiter le recours à l'emprunt.
- **MAINTENIR UN NIVEAU DE DETTE SOUTENABLE**
  Pour préserver la solvabilité financière de la métropole et sa capacité à investir durablement.

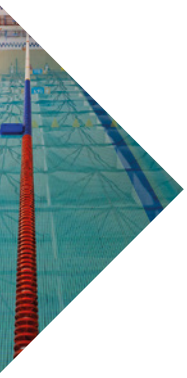

# La répartition du budget 2019*

(Budgets : principal, déplacements, déchets ménagers et ports de plaisance)

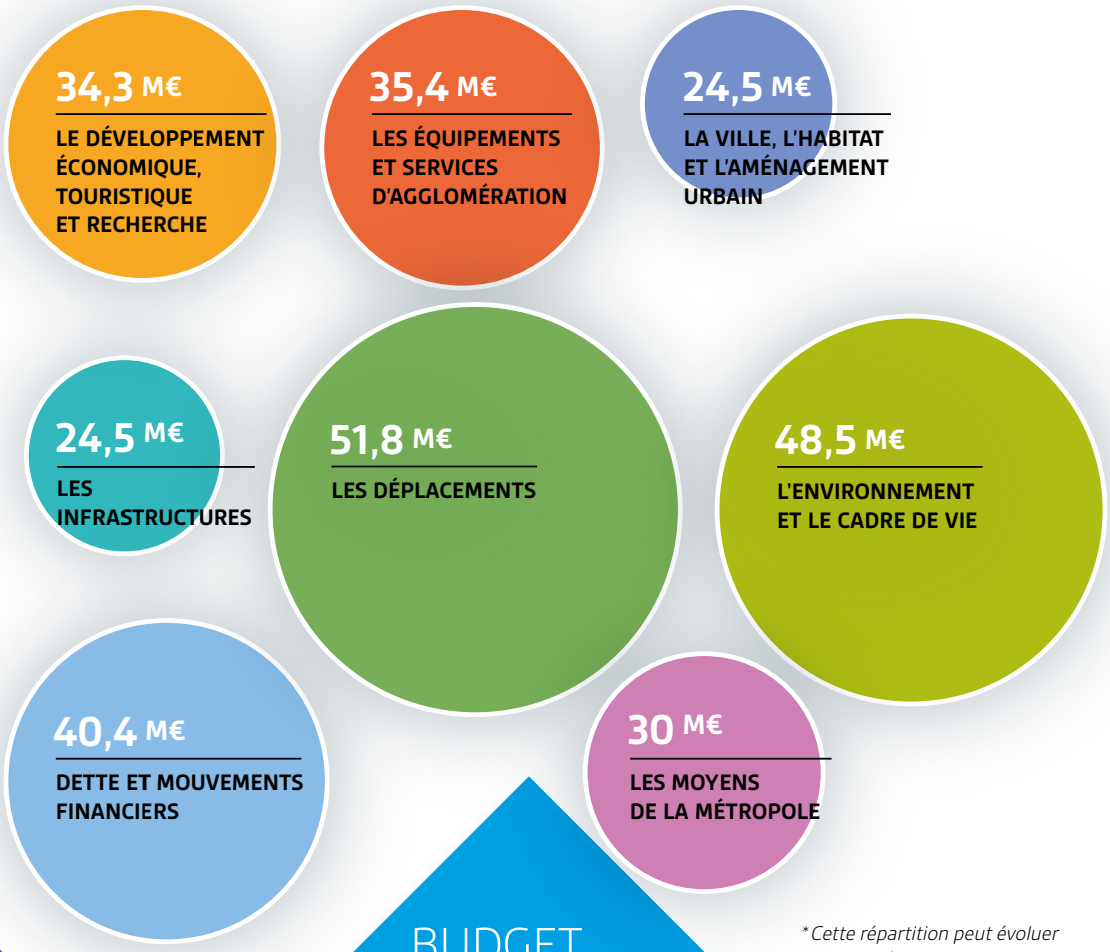

BUDGET TOTAL 2019

**289,4 M€****

** Hors personnel mis à disposition (66,5 M€) et remboursement par la Ville de Brest des services mutualisés avec la métropole (18,6 M€).

** Cette répartition peut évoluer d'une année sur l'autre en fonction des programmes d'investissements inscrits au budget.*

# Quels seront les principaux investissements de Brest métropole en 2019 ?

**Budget d'investissement 2019 : 72,1 M€***

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, RECHERCHE : 17,8 M€

- La poursuite de l'aménagement du plateau des Capucins : **4 451 000 €**
- Le gros entretien renouvellement d'Océanopolis : **3 197 000 €**
- Les investissements en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur : **2 663 000 €**
- Le plan de développement portuaire : **1 350 000 €**
- Le transfert du siège d'Ifremer à Brest : **1 000 000 €**
- Investissements en faveur de la réparation navale : **805 000 €**

## LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES D'AGGLOMÉRATION : 3,1 M€

- La réhabilitation du Quartz, scène nationale : **728 000 €**
- Le gros entretien renouvellement des équipements sportifs : **458 000 €**
- Le gros entretien renouvellement des équipements culturels : **400 000 €**
- Travaux d'étanchéité à la piscine de Recouvrance : **360 000 €**

## LES DÉPLACEMENTS : 10,2 M€

- Les acquisitions de bus : **3 174 000 €**
- La poursuite des études relatives au développement du réseau de transports en commun en site propre et l'acquisition de bus électriques : **2 000 000 €**
- Les parkings souterrains et le stationnement payant : **730 000 €**
- Les aménagements de sécurité routière : **500 000 €**

## LA VILLE, L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN : 14,5 M€

- Les opérations de renouvellement urbain : Europe - Route de Gouesnou, Bellevue, secteur de Quéliverzan-Pontaniou-Recouvrance et autres quartiers prioritaires : **2 652 000 €**
- L'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat : **1 836 000 €**
- Les acquisitions foncières et la gestion immobilière : **1 600 000 €**
- Le traitement des espaces publics dans les centres-villes des 8 communes de la métropole : **2 185 000 €** dont la restructuration de la place de la Liberté au centre-ville de Brest : **965 000 €**
- L'aménagement de nouvelles zones d'activités : **895 000 €**

## LES INFRASTRUCTURES : 13,5 M€

- Les interventions sur le domaine public routier : **8 385 000 €** (y compris travaux en régie)
- Les investissements sur le réseau d'éclairage public : **1 200 000 €**
- Le contournement Nord-Ouest de Brest : **1 000 000 €**
- Le développement du réseau métropolitain de télécommunications : **500 000 €**

## L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE : 7,7 M€

- L'extension du réseau de chaleur : **2 940 000 €**
- La rénovation et la restructuration du Conservatoire botanique : **2 350 000 €**
- Les travaux sur les espaces verts de la métropole : **1 146 000 €**
- La lutte contre les inondations : **400 000 €**

** Se rajoutent aux budgets des politiques publiques détaillés ci-dessus, les mouvements financiers (1,7 M€) et les investissements consacrés aux moyens de la Métropole (3,6 M€)*

# Vue d'ensemble du budget de la métropole

## BUDGET 2019 : 374,4 M€*

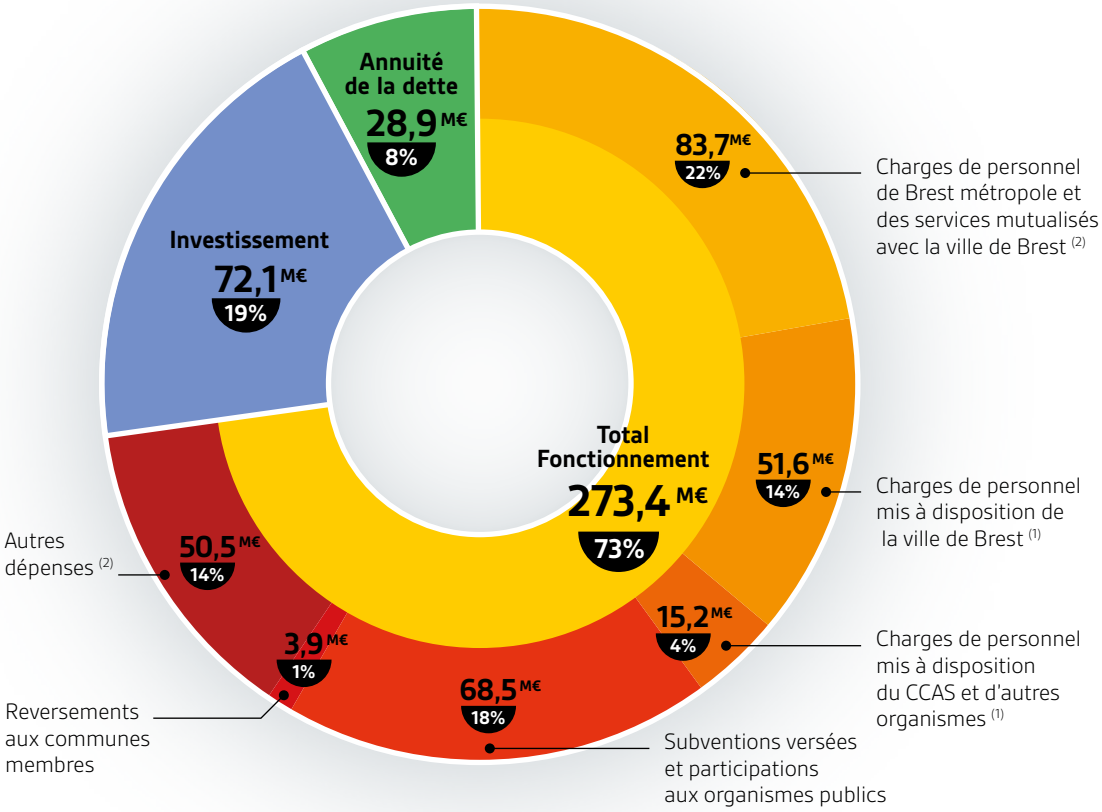


(1) Intégralement remboursées
(2) Dont 18,6 M€ intégralement remboursés par la ville de Brest au titre des services mutualisés avec la métropole.

LE BUDGET DE BREST MÉTROPOLE POUR 2019 S'ÉLÈVE À 374,4 M€. IL EST CONSTITUÉ D'UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'UNE SECTION D'INVESTISSEMENT.

**La section de fonctionnement** correspond aux dépenses et recettes courantes de Brest métropole. En dépenses, il s'agit des frais de personnel, des subventions versées, des dépenses d'énergie et de fluides, des prestations de services, etc. En recettes, il s'agit des recettes fiscales, des dotations versées par l'État, des tarifs acquittés par les usagers des services publics, etc.

**La section d'investissement** regroupe les dépenses ayant vocation à préserver, accroître et/ou améliorer le patrimoine de la collectivité, notamment les opérations de constructions de nouveaux équipements et les programmes de conservation du patrimoine existant.

**L'annuité de la dette** correspond au remboursement de la dette comprenant les intérêts et le capital des emprunts pour l'année en cours.

** Périmètre des budgets : principal, déplacements, déchets ménagers et ports de plaisance.*

# À quoi sont consacrées les dépenses inscrites au budget 2019 de Brest métropole ?

Les dépenses en € par habitant

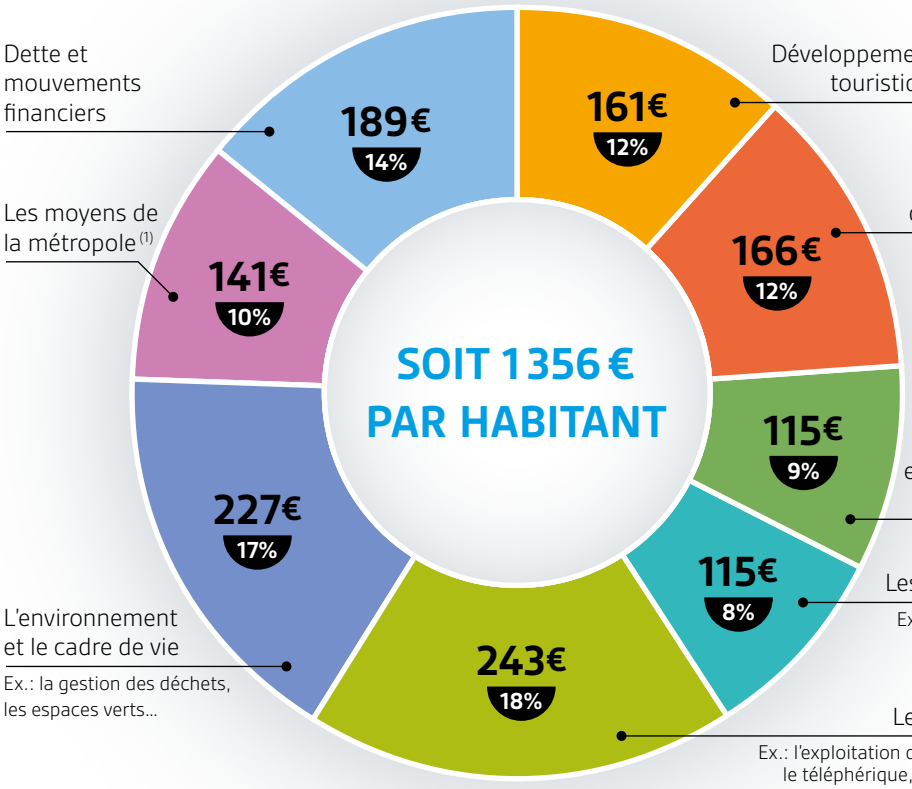


(1) Les moyens de la métropole concernent les dépenses des services ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques métropolitaines (ressources humaines, finances, informatique, patrimoine logistique, etc).

## Comment évolue l'endettement de la métropole ?

La dette en € par habitant

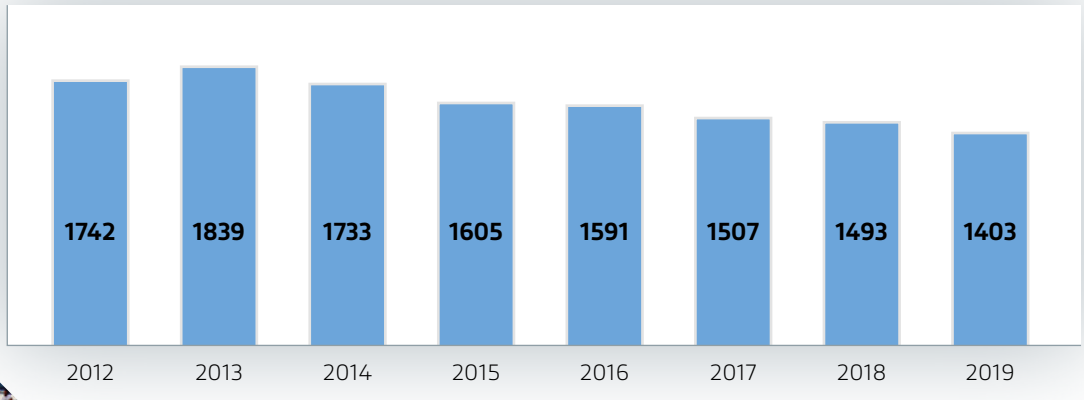


**Tout en poursuivant une politique ambitieuse d'investissement, la métropole réduit progressivement sa dette depuis 2013 et se situe parmi les collectivités qui ont une bonne capacité de désendettement.**

# D'où viennent les recettes inscrites au budget 2019 de Brest métropole ?

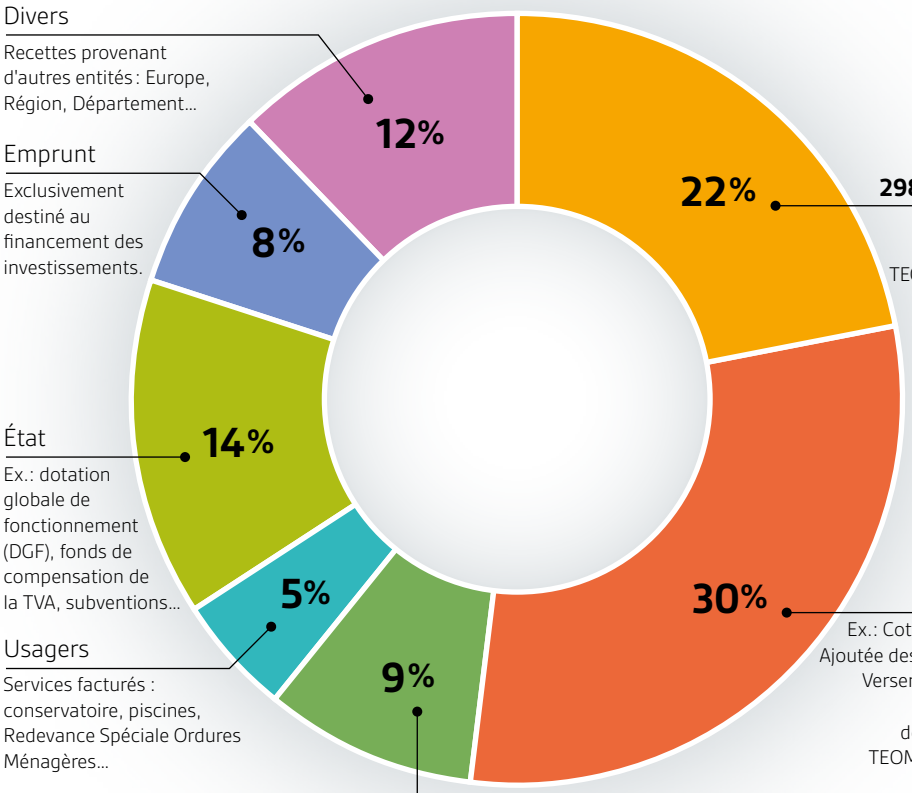


**Divers**
Recettes provenant d'autres entités : Europe, Région, Département...

**Emprunt**
Exclusivement destiné au financement des investissements.

**État**
Ex.: dotation globale de fonctionnement (DGF), fonds de compensation de la TVA, subventions...

**Usagers**
Services facturés : conservatoire, piscines, Redevance Spéciale Ordures Ménagères...

**Communes membres de la métropole**
Compensation des compétences transférées

**Contribuables ménages :**
**298 € par habitant**
Taxe d'habitation et taxes foncières, TEOM[1] part habitations

**Contribuables entreprises**
Ex.: Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Versement Transport (VT), Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), TEOM[1] part entreprises...

[1] TEOM : Taxes d'enlèvement des ordures ménagères

# Quelles recettes fiscales pour 2019 ?

Le produit fiscal perçu par Brest métropole correspond aux ressources issues de la taxe d'habitation et des taxes foncières, des impôts acquittés par les entreprises (Contribution Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises,...), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et du Versement Transport.

## Répartition des recettes issues de la fiscalité au budget 2019

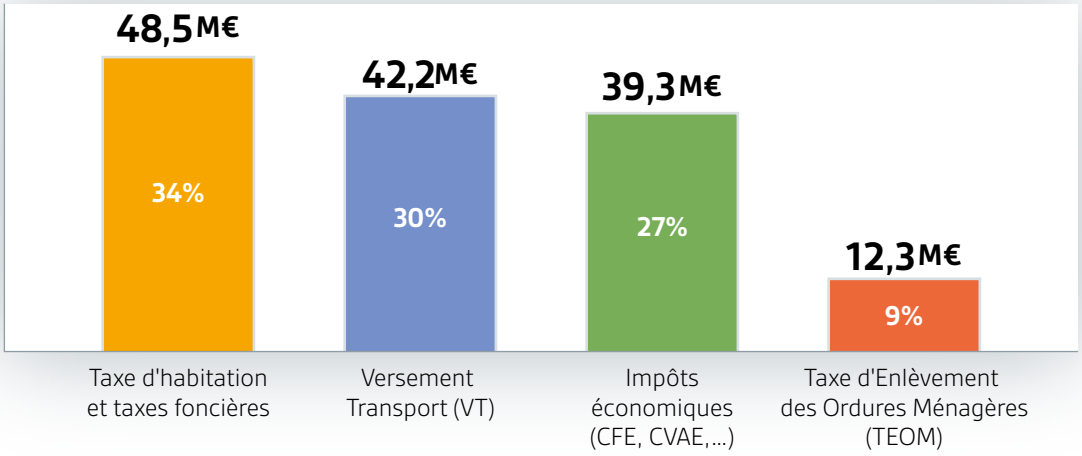


**Les taux des impôts locaux votés par Brest métropole sont maintenus à leur niveau de 2018.**

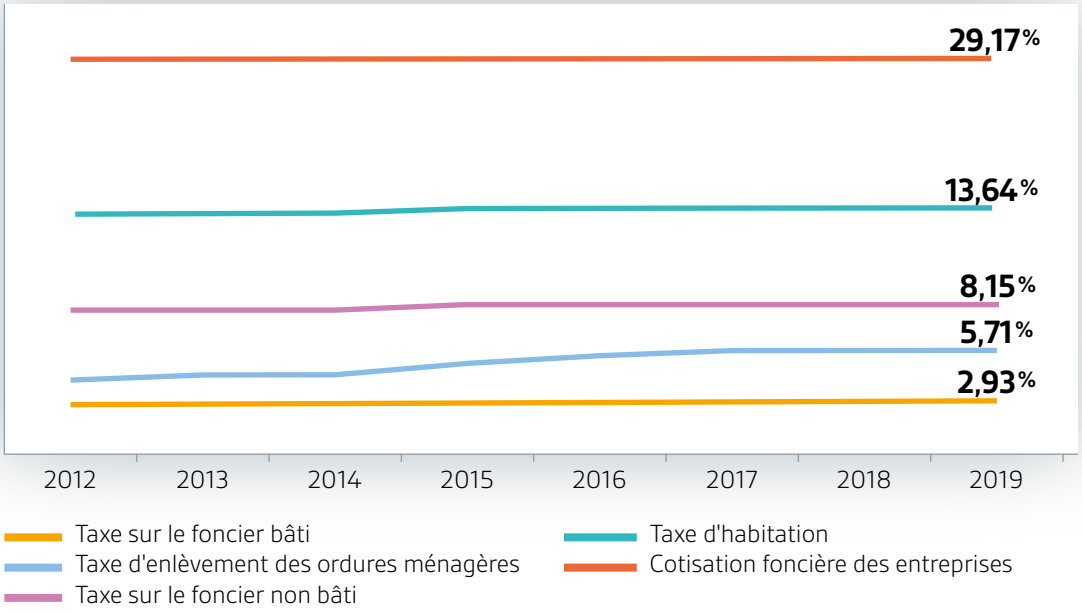

La contribution fiscale de chaque ménage à Brest métropole est égale à la valeur locative du logement, fixée par l'État, multipliée par le taux voté par le conseil de métropole. L'actualisation forfaitaire de la valeur locative du logement a lieu chaque année en fonction de l'inflation constatée au mois de novembre de l'année précédente. Pour 2019, cette actualisation sera de +2,2 % pour l'ensemble du territoire national.

**Hôtel de métropole**
24, rue Coat-ar-Guéven / CS 73826
29238 Brest Cedex 2 • +33 (0)2 98 33 50 50
contact@brest-metropole.fr

## CHIFFRES CLÉS

- **Métropole : 8 communes**
- **213 880 habitants** (population totale, INSEE 2018)
- **220 km² de superficie**
- **1 150 km de voirie**
- **105 773 : population active**
- **102 382 ménages**
- **102 722 résidences principales**
- **22 857 logements sociaux**

Retrouvez toute l'information sur **brest.fr**

Direction communication • Brest métropole et ville • Janvier 2019 • © Photos : Franck Betermin, Jean-Yves Guillaume, Guillaume Team, Laurent Névo, Vincent Gouriou, Mathieu Le Gall, Frédéric Le Mouillour, Atelier Joulin Chochon • Graphisme : ouidesign.fr